



FORESTVILLE

URBANISME

1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Est par la présente donné par Richard Duguay, directeur général, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 10 novembre 2020 à 19 h 00 par visioconférence. Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation # 2020-02

Lot 4 567 620 situé au 227, rue Verreault

Nature et effets :

- Autoriser l'emplacement de l'écurie qui empiète de 1,99 m dans la marge de recul latérale minimale de 6 mètres prévue à la réglementation en vigueur;
- Autoriser la position de la remise qui empiète de 5,71 m dans la marge de recul latérale minimale de 6 mètres prévue à la réglementation en vigueur;
- Autoriser la position de l'abri qui empiète de 2,09 mètres dans la marge de recul latérale minimale de 6 mètres prévue à la réglementation en vigueur.

Toute personne intéressée pourra exprimer son opinion par écrit en l'acheminant par courrier à l'attention du service d'urbanisme à l'adresse 1, 2^e Avenue, Forestville ou par courriel à l'adresse suivante urbanisme@forestville.ca avant la séance du conseil du 10 novembre 2020. Celle-ci sera lu durant la séance du conseil

Donné à Forestville, ce 23 octobre 2020.

Richard Duguay
Directeur général